Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 18 (1882)

Heft: 21

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITE — PATRIE

NEUCHATEL — 1er NOVEMBRE 1882

XVIIIe Année. — No 21.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Cours de composition française. — Orthographe de noms de magistrats et de noms de lieux. — M. Rapet et les tendances positivistes. — Chronique littéraire. — Société pour l'enseignement professionnel. — Bibliographie. — Nécrologie. — Chronique scolaire. — Partie pratique. — Avis aux abonnés.

Cours de composition française

par M. Laporte, inspecteur de l'enseignement primaire, Paris.
Chez Paul Delaplane. 208 pages.

Comme nous l'avons dit dans notre *Manuel de pédagogie*, *la composition est une des parties les plus difficiles de l'enseignement de la langue*, et pendant longtemps cet enseignement n'a été soumis à aucune règle fixe, mais abandonné constamment au hasard des circonstances. Il faut donc savoir gré à tous ceux qui ont entrepris de nous initier à cet art si difficile, et où sont venus échouer les maîtres de la science d'instruire, sans en excepter l'illustre Père Girard lui-même. Car, si en se servant de son cours de langue, si bien gradué et si logiquement construit, mais un peu trop long pour l'enseignement actuel, on arrive

de proposition en phrase et de phrase en période (selon la terminologie de l'auteur) à rédiger avec clarté, les qualités littéraires font défaut aux exercices qui résultent de cette méthode et les canevas eux-mêmes qu'il nous donne ne sont ni faciles à remplir, ni propres à sauver de la sécheresse, cet écueil des débutants dépourvus d'imagination ou dont la lecture n'a pas fécondé la fantaisie.

M. Laporte a-t-il échappé complètement à cet inconvénient ? Nous n'oserions l'affirmer, du moins dans la première partie de son cours, consacrée aux *exercices d'intelligence* et à ce qu'on pourrait nommer la composition *relative aux objets* et qui rappelle les *leçons de choses*. Sans condamner le procédé employé dans cette première partie, nous lui préférons de beaucoup les exercices de rédaction qui suivent et qui nous paraissent bien faits pour aviver les jeunes esprits et les préparer d'une façon rationnelle et attrayante à l'art de s'exprimer par écrit et de vive voix.

L'ouvrage de M. Laporte se divise en degré élémentaire et en degré moyen.

« Les idées, disait un jour M. Gréard, recteur de l'Université de Paris, l'un des hommes les plus compétents et qui ont le plus fait pour le relèvement de l'instruction populaire en France, les idées ne viennent pas toutes seules à l'esprit de l'enfant, il faut lui apprendre à les trouver. Encore moins prennent-elles toutes seules l'ordre et la forme qu'elles doivent revêtir, il faut leur apprendre à les trouver. »

C'est guidé par cette pensée maîtresse que M. Laporte a distribué son cours et qu'il commence ses leçons.

L'instituteur ou l'institutrice, après avoir réuni en groupe ses élèves, les entretient de l'objet à traiter, et les amène par des questions à trouver les réponses et à classer les mots. Exemples : *Que cultive-t-on dans le jardin de l'école ? — Quelles sont les pierres que vous connaissez ?*

Les élèves rédigent ces exercices d'abord sur l'ardoise, puis sur le papier. C'est là ce que l'auteur appelle des ÉNUMÉRATIONS.

Les exercices suivants (2e série) roulent sur la PROPOSITION et nous paraissent rentrer dans la grammaire. Exemples : Adrienne est obéissante ; — quand je lui parle, Adrienne obéit. — Viennent les propositions à compléments divers.

La 3e se compose d'*exercices d'intelligence*.

Je suis à l'école pour faire mes devoirs, je dois écouter les conseils de mon maître et je deviendrai un bon élève. — Si je ne le

fais pas, etc. Sujets : le chien, le menteur,— Dieu nous a donné la vie (pourquoi). — La betterave croît dans les terres humides et profondes (détails relatifs à la forme de ce légume).

La 4e série comprend les EXERCICES DE COMPOSITION PAR IMAGES.

Le maître montre aux élèves une image : ou le *bébé* au berceau, ou l'école, ou le rouge-gorge, etc., etc. Il leur fait des questions sur ce qu'ils voient ; quand la description est achevée, il fait répéter à l'un d'eux ou à tous collectivement ce qu'ils ont vu. Ainsi faisait Pestalozzi devant une vieille tapisserie. Cet exercice a l'avantage de développer l'esprit d'observation, et d'exciter la curiosité enfantine. Exemple : *Je vois le bébé dans son petit lit; sa tête repose sur l'oreiller qu'un grand rideau abrite.*

Vient la description du visage de l'enfant, qui se termine par ces mots : *Il regarde sa mère et elle semble jouer avec lui. Par la fenêtre on voit un soleil qui brille ; on est au matin, car le bébé s'éveille ; il est bien heureux d'avoir une maman qui paraît l'aimer de tout son cœur.*

Nous voudrions ajouter quelque chose à cette leçon : *Mes enfants, est-ce que tous nos petits semblables ont des mères pour s'occuper d'eux ? — Quels sont ceux qui n'en ont pas ? — Quels sentiment devez-vous éprouver pour les orphelins ? — Et pour les enfants que leurs mères n'ont pas le temps de soigner ? — Et pour les pauvres petits qui ont de mauvaises mères, comme celles dont il est parlé dans l'histoire sainte ? — Qui connaît cette histoire qu'on appelle le jugement de Salomon ? — Qui prend soin des pauvres enfants ?*

La leçon d'images deviendrait ainsi une leçon d'humanité, de morale ?

La 5e série se compose d'EXERCICES ÉLÉMENTAIRES de *style* :

Le maître ou la maîtresse place une maison (en bois ou en carton) sous les yeux des élèves, la fait définir *(la maison est un édifice qui sert à l'habitation de l'homme. La maison est faite en pierre et en bois par des ouvriers qu'on appelle .....*

On pourrait ajouter à cette notion celle du palais et par opposition, de la masure, de la cabane, de la hutte, de la chaumière. Cette comparaison cultive le jugement.

Vient la description de l'arbre, celle de la chaux, du mouton, de la charrue, de la main, du livre, etc., etc.

La 6e série se compose de RÉDACTIONS.

L'instituteur ou l'institutrice indique le sujet du sujet, et le lit par fragments ou en entier, puis il fait raconter l'historiette,

l'anecdote, le trait, naturellement toujours en corrigeant les locutions vicieuses et en signalant les redites.

Ces historiettes, choisies par M. Laporte, sont tout à fait appropriées à l'enfance. Nous ne pouvons malheureusement qu'en indiquer les sujets : *Bon à rien ; les pommes de la vieille fruitière ; la bonne ; les deux renards ; Amyot (récit biographique) ; les oranges ; les papillons ; Viala mourant pour la liberté ; le vieux cheval.* Ce sont de courts récits propres à développer les sentiments généreux.

La 7e série comprend la TRADUCTION DE PIÈCES DE VERS EN PROSE. « On ne lit pas assez de poésie dans les écoles, dit M. « Bréal, le célèbre linguiste ; elle rend l'oreille de l'enfant plus « délicate ; elle affine sa sensibilité. »

Le maître lira d'abord la pièce de vers et il fera des questions sur les acteurs de la fable, indiquera les types qui s'y trouvent, comme dans *le Corbeau et le Renard* de La-Fontaine.

Les élèves mettent alors la fable en prose. M. Laporte en donne pour exemple la traduction d'une fable de La Fontaine, ainsi que celle de plusieurs fables de Florian, de Ratisbonne, de Pannard, de Lachambeaudie.

Le 8e série nous offre des COMPTES RENDUS DE LECTURE qui d'abord se font de vive voix, puis par écrit. Ces comptes rendus seront d'abord de quelques lignes seulement. M. Laporte rattache à ces exercices des LEÇONS DE CHOSES, dont il donne le modèle ; technologie en petit, où l'on interroge les élèves sur certains instruments (une pompe), ou d'autres objets spéciaux, sur la soupe, par exemple la soupe à l'oseille.

La 9e série consiste dans le DÉVELOPPEMENT D'UN SUJET DONNÉ et facile. Exemples : Emploi d'une journée de classe ; mon dernier lundi ; un voyage.

La 10e série se compose de PETITES LETTRES OU BILLETS SUR DES SUJETS FAMILIERS. Exemples : *Une petite fille à sa grand-maman pour lui annoncer la maladie de sa mère et la prier de venir la soigner. — Un enfant à un de ses condisciples pour l'inviter à passer avec lui la journée du jeudi*, etc.

L'auteur joint à ces canevas et à ceux qui suivent des modèles qu'on lira aux élèves après qu'ils auront livré leurs essais.

Ici s'arrête la première moitié du livre de M. Laporte, relative au degré élémentaire. Nous ne faisons qu'indiquer et retracer la méthode suivie. Mais nous croyons en avoir dit suffisamment pour donner une idée du livre de M. Laporte, le faire connaître aux instituteurs et leur suggérer la pensée de se le procurer,

s'ils y trouvent une bonne direction et des matériaux convenables pour leur travail, comme nous l'espérons. Pour le degré moyen, les rédactions sont plus étendues et se mêlent aux biographies, à des sujets de morale, à des lettres d'affaires ou de famille. Mais la partie élémentaire est évidemment la plus importante comme point de départ, base et direction de toute la méthode. Nous ne prendrons pas congé de l'honorable auteur sans le remercier de son travail, œuvre éducative de science et de conscience.

Le livre que nous avons analysé est celui du maître. Il y a aussi un livre de l'élève (134 pages) ; le premier se vend 1 fr. 25; le second 80 centimes. C'est une question controversée que de savoir si, pour la composition, l'élève doit avoir un texte entre les mains. Ici, cela est presque nécessaire à cause des vignettes et images.

Alexandre DAGUET.

Orthographe de noms de magistrats et de noms de lieux.

Dans la vieille Suisse, le premier magistrat de certains cantons ou Etats confédérés se nommait *landammann*. Il porte encore ce nom dans plusieurs cantons. Mais comment écrire ce nom au pluriel? Peut-on ajouter un *s* aux deux *n* qui terminent ce mot? Cela ferait *landammanns*. Je ne le pense pas, et je crois qu'il est plus rationnel et plus français de dire *landammans*. Mais ce qui lèverait toute difficulté, ce serait de maintenir l'orthographe de Napoléon Ier adoptée un moment en Suisse et qui consistait à prononcer et à écrire *landamman* au singulier comme au pluriel, sauf ajouter un *s* au pluriel. C'est en 1802, à la *Consulta* de Paris, où le premier consul octroya une constitution à la Suisse, que Napoléon ou ses ministres adoptèrent cette orthographe, qui fut employée sous l'Acte de médiation par les Vaudois et les Fribourgeois, par les Welsches, en un mot, mais qu'on semble avoir abandonnée depuis cette époque. L'auteur de ces lignes s'en est servi dans son *Histoire de la Confédération suisse*.

Dans l'expression de *Rhodes* (d'Appenzell), il est reconnu que l'*h* est une lettre parasite et n'a pas même pour elle l'origine historique. Car, dans les plus anciens actes, on trouve *Rodes* et non *Rhodes*. Et cependant cette orthographe abusive est encore employée par bien des gens.

M. Rapet et les tendances positivistes.

Dans une notice très intéressante de M. Eugène Rendu, publiée dans le *Journal des instituteurs*, on trouve beaucoup de nouveaux détails sur cet

homme d'école distingué. On le représente comme le disciple fidèle et convaincu de ses premiers et illustres maîtres : Naville, Niemeyer, le P. Girard, de Gérando. C'est comme tel qu'il se montrait résolument opposé à la tendance qui tend depuis quelque temps à prévaloir en France (et qui prévaut aussi dans une partie de la Suisse); celle de substituer à la direction morale, pédagogique, éducative en un mot, une direction basée uniquement sur les sciences positives. « Ils prétendent, disait un jour M. Rapet à M. Eugène Rendu, tout remplacer par la chimie, l'histoire naturelle, la science du deux et deux font quatre; eh bien, je les ajourne à dix ans d'ici; ils verront ce qu'est une génération élevée sans autre idéal qne la matière et le culte du bien-être. »

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Dans la réunion des vieux Zofingiens qui eut lieu à Rochefort en juin dernier, M. Daguet avait exprimé le vœu de voir publier une anthologie des écrivains de la Suisse française, contenant les poètes et les prosateurs, de Charles Didier à Richard d'Orbe, de Rousseau à Vinet. Elle aurait eu deux volumes, l'un consacré aux prorateurs, l'autre aux poètes. Chaque extrait serait précédé d'une courte notice biographique, comme les extraits de la Chrestomatie de Vinet. Ce travail aurait été fait par une commission composée de manière à offrir des garanties de talent, d'impartialité et de patriotisme. Car, sans abandonner le caractère essentiellement littéraire et *humain* de l'œuvre, on y sentirait passer un souffle de cet esprit national qui se résume dans ce mot heureux et fécond de Rodolphe Töppfer : « *Soyons de notre pays* ».

Depuis lors, nous avons appris que la Société de Belles-Lettres travaillait à la composition d'un *Recueil* ou *anthologie des poètes de la Suisse romande* et que ce livre était à la veille de paraître. Dans ce recueil, les poètes, au lieu d'être classés par ordre chronologique, sont rangés par *ordre de matières* et, réflexion faite, nous pensons que ce dernier est préférable, car pour nos poètes romands, l'ordre chronologique dit peu de chose ; c'est le choix qui est l'objet principal. La Société de Zofingue, de son côté, doit avoir décidé de s'occuper du Recueil des prosateurs. Pour ce dernier, nous croyons, jusqu'à plus ample informé, l'ordre des dates plus à sa place. Des morceaux extraits de Rousseau ouvriraient très bien le volume. Mais on ne pourra évidemment se prononcer en connaissance de cause que lorsque le choix des extraits sera terminé. C'est de ce travail préliminaire que sortira le classement des morceaux. Mais il ne faut pas se dissimuler que ce second recueil est plus difficile à faire que le précédent, à cause de sa nouveauté même ; si on réussit, en revanche, il n'en sera que plus intéressant. Les écrits de Töppfer, de Didier, de Petit-Senn, de Vinet, de Monnard, Vulliemin, le

P. Girard, Adolphe Pictet, Ernest Naville, de Frédéric de Rougemont, de Juste Olivier, de Merle d'Aubigné, d'Amiel, de Porchat, de Rambert et tant d'autres promettent une riche moisson à ceux qui s'en occupent et un bon et beau livre à notre jeunesse, ainsi qu'à tout le public lettré de la Suisse romande.

On parle souvent de littérature nationale ; mais si quelque chose est capable de lui donner corps et vie, ce serait bien les deux recueils dont nous saluons de tous nos vœux la publication prochaine.

Société pour l'enseignement professionnel, au Locle.

Un certain nombre de citoyens éclairés et dévoués du Locle (ils sont maintenant au nombre de 137) ont eu l'excellente idée de fonder une *Société d'enseignement professionnel*, sous la présidence de M. Jules Jurgensen, dont on est assuré de trouver le nom partout où il y a une œuvre de progrès et d'utilité publique. M. le professeur Sarbach avait bien voulu se charger des fonctions de secrétaire. Nous extrayons du rapport annuel dû à la plume de ce dernier quelques renseignements relatifs à cette heureuse entreprise :

Les cours institués par la Société sont au nombre de sept et comprennent le français (cours supérieur), le français (cours inférieur) : le français pour les allemands, l'arithmétique, le dessin décoratif, le dessin géométrique, l'écriture. La plupart des élèves ont suivi les cours avec attention et succès ; plusieurs de ces élèves sont des adultes ; le nombre total de ces participants a été de 121. 98 élèves ont payé la finance de 1 fr. 50 ; 10 sociétaires-élèves ont payé 25 francs ; 137 sociétaires ont payé 685 francs ; l'Etat de Neuchâtel a contribué pour 100 francs.

BIBLIOGRAPHIE

Dans un livre intitulé : *Instruction civique à l'usage des écoles primaires*, par M. Audley, et imprimé à Paris, on trouve une appréciation élogieuse de l'ouvrage publié par notre compatriote, M. Bourqui, aujourd'hui préfet de Morat, et dont l'*Educateur* a rendu compte en son temps. « J'ai lu, dit M. Audley, avec un véritable sentiment de respect un petit livre destiné aux écoles de Fribourg en Suisse. Dans ce petit livre, rien d'emphatique, rien de déclamatoire, et pourtant cet écrit est vivant et plein de choses utiles. C'est un exposé complet et précis de ce qu'il importe aux jeunes Suisses de savoir sur la constitution de leur pays. Peu de détails, sans doute, mais à travers cette sècheresse apparente, il transpire un souffle de patriotisme qui finit par émouvoir et pénétrer. »

LECTURES SUR L'HISTOIRE NATURELLE DES ANIMAUX, par *Paul Bert*, professeur à la Faculté des sciences de Paris. 300 pages avec 75 gravures. Chez Hachette.

Ce livre n'est pas seulement instructif; il intéresse par les nombreux récits de chasse qu'il contient et les péripéties émouvantes, parfois tragiques, de la lutte des chasseurs avec les bêtes féroces.

Ces récits sont empruntés aux voyages les plus célèbres ou aux meilleurs écrits du genre, parmi lesquels nous avons le plaisir de retrouver le nom d'un compatriote fribourgeois, M. Hubert de Castella, établi en Australie et auteur du charmant volume des *Squatters australiens*.

En ne dédaignant pas de quitter les sommets de la science pour vouer ses loisirs à la compilation d'un livre destiné à la jeunesse, M. Paul Bert donne un bel exemple et une leçon.

DE L'IMPORTANCE DE L'ÉTUDE DES LANGUES MODERNES (*Die Wichtigkeit des Studiums der neueren Sprachen*), par *Charles Vogel*, chef d'institution commerciale à Genève. – Leipzig, chez Glœckner, 16 pages.

Dans ces quelques pages bien pensées et bien écrites, M. Vogel, qui a une pratique de vingt-cinq ans, montre l'importance de l'étude des langues modernes pour la carrière du commerçant et fait un exposé du système à suivre pour préparer les jeunes gens qui se destinent à cet état. Après avoir fait ressortir la grande différence qui existe entre le commerçant d'autrefois et celui d'aujourd'hui, il énumère les connaissances que doit posséder le futur négociant, dans la géographie, le calcul, la comptabilité, les langues, sans oublier la manière dont il peut se former à la correspondance commerciale dans les principales langues de l'Europe. Il cite les meilleurs ouvrages relatifs à cette partie, parmi lesquels nous rencontrons la *Correspondance commerciale en allemand et en français* de Schanz et Courvoisier, refaite ou refondue par M. Firmin Denervaud, professeur à Leipzig, un de nos anciens élèves de Fribourg, auteur aussi d'une grammaire française à l'usage des Allemands. M. Vogel nous paraît être un esprit pondéré, lucide et pratique, mais avec l'idéal nécessaire pour échapper à l'ornière du positivisme terre à terre qui n'est que trop répandu chez les gens de négoce et les maîtres qui s'occupent de ces matières. Esprit très cultivé, l'estimable auteur joint à la qualité de chef d'institution, celle de *privat docent* ou professeur agrégé de pédagogie à l'université de Genève.

RAPPORT SUR L'ŒUVRE ÉVANGÉLIQUE DES AVEUGLES A ILZACH, 25e année. Mulhouse 1882, 60 pages, par M. *Kunz*, directeur.

Cet établissement de bienfaisance doit son origine à M. Alphonse Köchlin, né à Vieux-Thann en 1821, employé de commerce et devenu aveugle en 1852. La maison, inaugurée le 19 avril 1857, a reçu successivement dès lors 158 élèves des deux sexes qui y ont séjourné d'un à plus de vingt ans. Il y en avait 43 en mars 1882. La grande difficulté

est de placer les aveugles à leur sortie. « Il est rare, dit M. Kunz, de trouver des familles assez charitables pour se charger d'un aveugle contre une petite indemnité, et celles qui s'y prêtent n'offrent pas toujours les garanties morales nécessaires. » L'établissement a des maîtres aveugles et des maîtres voyants. Les premiers ont l'avantage de comprendre mieux leurs compagnons d'infortune. Les aveugles du sexe masculin confectionnent des babouches, des chaises, des paniers, des cordes à lessive, des brosses, etc. Les filles cousent, tricotent, confectionnent des chaussures de lisière, cannent des chaises. On leur donne une instruction élémentaire et on leur enseigne le français et l'allemand. Une liste des souscripteurs, publiée à la fin de cet opuscule, contient les noms des bienfaiteurs, parmi lesquels les Köchlin, les Dolfuss, les Schlumberger, les Dietz, les Scheurer, les Jappy de Beaucourt, les Peugeot sont en nombre. Il y a aussi quatre Schwartz. Parmi les noms suisses, nous avons reconnu avec plaisir ceux de Vaucher (au nombre de trois) et un Suchard. Honneur à eux!

Les aveugles d'Ilzach nous rappellent ceux de Lausanne, dont nous n'avons pas parlé de longtemps. Nous espérons réparer notre omission lorsque l'excellent M. Hirzel nous enverra son rapport prochain.

NÉCROLOGIE

Le 28 août dernier, le canton de Berne a perdu en M. Staub un inspecteur d'écoles distingué par le zèle, le dévouement et le talent pratique. Né de braves paysans à Oberœnz, le 29 octobre 1809, Jean Staub s'était fait remarquer par ses aptitudes précoces du célèbre pasteur Bitzius, si connu dans le monde littéraire sous le pseudonyme de Jeremias Gotthelf. En 1827, Staub se formait à l'école normale de M. Balmer à Laupen et était admis ensuite à l'enseignement public qu'il quittait momentanément en 1834 pour compléter ses études pédagogiques à l'institut du célèbre éducateur Frœbel, à Willisau (Lucerne). Un cours de répétition s'étant ouvert à Berthoud, il fut appelé à le diriger, de concert avec l'orateur de Munsingen, le professeur Jean Schnell, et d'autres notabilités de la contrée. En 1856, lors de la création des inspecteurs d'écoles, il fut élu à ces fonctions qu'il a remplies jusqu'à sa fin. En 1877, il célébrait son jubilé de cinquante ans dans l'enseignement public et recevait à cette occasion de grandes marques de sympathie et d'estime.

« Avec Staub, dit le *Berner Schulblatt*, duquel nous extrayons ces détails, s'est éteinte une noble vie, riche de vertu et d'activité salutaire. M. l'inspecteur d'écoles Egger, un des collègues de Staub, a prononcé des paroles émues sur la tombe de cet homme utile. »

Les *Blœtter für die christliche Schule* (feuilles pour l'école chrétienne) s'associent au deuil du *Berner Schulblatt* et donnent quelques détails. C'est au château de Neueneck que Staub aurait étudié sous Balmer.

Gotthelf aurait également été son maître. Le célèbre écrivain n'était encore que vicaire ou suffragant. Une amitié étroite unit dès lors le maître et le disciple. Après son séjour à Willisau, chez Frœbel, Staub a exercé pendant vingt-un ans les fonctions de maître principal de l'école primaire de Munchenbuchsée. Mais, avide de savoir, il saisissait toutes les occasions de s'instruire que lui offrait le voisinage de Berne. C'est comme maître dans une école-modèle que Staub déployait toute son habileté. Quel temps qu'il fît, l'inspecteur d'écoles était à son poste à heure fixe et se livrait à sa besogne sans s'en laisser détourner jusqu'à ce qu'elle fût achevée. Dans ses visites, Staub avait l'habitude de dire aux élèves que l'instruction n'était rien, si on n'y joignait les qualités de l'honnête homme. Il détestait le mécanisme et mettait beaucoup d'importance à l'art de lire. Au point de vue religieux, il avait des convictions sérieuses. Le bien-être du peuple lui était cher. Le synode lui a fait plusieurs fois l'honneur de l'appeler à la présidence. A. Daguet.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Neuchatel.— Le Comité central de la Société pédagogique nommé en septembre dernier pour l'exercice 1882-1883, se compose de M. Alfred Grandjean, au Locle, président ; M. Alphonse Luginbuhl, à la Sagne, vice-président; M. Eugène-Arnold Fallet, aux Ponts, secrétaire ; M. Charles Knapp, au Locle, caissier ; M. Alfred Thiébaud, au Locle, secrétaire-adjoint ; M. Emile Hulliger, au Locle, suppléant.

Les questions mises au concours sont : 1. *Recueil d'exercices d'élocution et de composition* 2. *Cours d'instruction civique* et subsidiairement : 3. *Théorie des différents genres d'écriture.* 4. *Exercices français de permutation.*

Les questions posées pour les conférences générales sont : *1. Convient-il que les livres et le matériel d'école nécessaires aux élèves soient fournis gratuitement par les commissions d'éducation ? 2. Quels sont les meilleurs moyens de former le langage des enfants, et que doivent être les leçons d'élocution ?*

Lucerne. — Le *Vaterland* nous apprend que M. Thalmann, le doyen d'âge du corps enseignant suisse, a été réélu maître principal de l'Ecole supérieure de l'Entlibuch pour le terme de quatre ans, par une nombreuse assemblée de citoyens. M. Thalmann, qui joint à ses fonctions celles de vice-président du tribunal de district, est parvenu à l'âge de 86 ans et enseigne depuis 60 ans dans sa commune d'origine. On se rappelle qu'au Congrès de Soleure en 1881, M. Thalmann a prononcé un discours plein de vigueur et qui a été accueilli par des applaudissements répétés. Pendant qu'il parlait, un de ses collègues, au crayon rapide, esquissait ses traits vénérables et suspendait ce portrait improvisé à la muraille avec celui d'un des vétérans de l'enseignement de la Suisse romande.

Vaud. — Le journal de la Société d'utilité publique de ce canton s'occupe depuis longtemps avec une louable sollicitude de la situation des gouvernantes et institutrices suisses à l'étranger et nous fait connaître les services rendus par l'agence de Genève pour 1880-81. Il a été placé par cette agence 170 personnes.

— Tous les journaux, même ceux de Vienne en Autriche, ont donné des éloges à ce brave instituteur qui a réussi à tuer un chien enragé, mais après une lutte acharnée et où ce malheureux a reçu quarante morsures. « Je savais que j'étais perdu, dit plus tard le noble maître d'école; mais je voulais faire mon possible pour épargner aux autres un sort analogue au mien. » Le gouvernement vaudois, informé de cette belle conduite, lui a accordé une récompense.

Etats autrichiens. — Le collège des Jésuites à Feldkirch, qui porte le nom de *Stella matutina*, comptait cet été 410 élèves, parmi lesquels beaucoup de fils de nobles. Presque tous les pays y étaient représentés, la Prusse par 173 élèves; la Bavière par 54; l'Autriche 51; le Wurtemberg 31; la Suisse 28; le grand-duché de Bade 24; la France 14; l'Angleterre 10; Hesse-Darmstadt 7; l'Italie 4; la Saxe royale 3; San-Francisco, l'Alsace, le Hanovre et le Lichtenstein chacun 2. Quelques jeunes protestants de grandes familles y avaient même trouvé place.

(*Freie pædagogische Bœltter.*)

Allemagne. — La question des demi-temps ou des écoles d'une demi-journée est revenue sur le tapis et a fait l'objet d'une discussion dans l'assemblée générale des agriculteurs de la Prusse occidentale. Il a été décidé de demander l'introduction de ce système dans les localités où les populations en réclament l'adoption.

(*Blœtter für die christliche Schule* de Berne, 26 août.)

— A Peisten, dans la Prusse orientale, on voit une famille dont les chefs sont de père en fils voués depuis 250 ans à l'enseignement public et dans la même localité. Ce qui n'est pas moins digne de remarque, c'est que chacun de ces instituteurs a eu la chance de pouvoir célébrer son jubilé de cinquante ans et ses noces d'or. Le descendant actuel de la famille Bithin (c'est son nom) a atteint sa 62e année et enseigne depuis quarante-un ans.

Espagne. — M. Manuel de la Cruz-Fernandez, *professeur d'instruction primaire* (c'est le titre que lui donne le *Magisterio* de Madrid du 5 août dernier) a publié un compte-rendu intéressant des résultats du Congrès pédagogique tenu en mai dans la capitale de la Péninsule. Nous en extrayons quelques détails. Mille instituteurs primaires ont pris part à l'assemblée. Au corps enseignant primaire s'étaient joints beaucoup de notabilités du clergé, de la magistrature, de l'armée, de l'industrie. Le roi y a assisté en personne et a promis son concours. On y a entendu des choses instructives, éloquentes, dites par des bouches autorisées, nationales et étrangères. On a eu l'occasion d'examiner certains établissements comme les *Jardins d'enfants*. On y a émis des vœux dont il est à désirer que l'Etat et les communes tiennent compte à l'avenir.

PARTIE PRATIQUE

Les examens pour le brevet primaire à Neuchâtel.

Ils ont eu lieu, pour l'automne 1882, les 16, 17, 18 et 19 octobre et ils ont été subis par 11 aspirants et 29 aspirantes. Le résultat a été le suivant : 28 brevets de premier degré (5 aspirants et 23 aspirantes) ; 11 de second (6 instituteurs et 5 institutrices). Il n'y a pas eu de troisième, mais une aspirante n'a pu obtenir de diplôme, la note nécessaire pour l'orthographe n'ayant pas été atteinte.

Nous donnons, comme d'habitude, les matières des examens écrits, et nous y ajouterons les questions que nous avons pu nous procurer sur les différents examens oraux. Cela peut avoir un certain intérêt, puisque dans la séance du Comité central, qui a eu lieu à Lausanne le 15 courant, il a été exprimé le désir que pour chacun des cantons romands on agît ainsi. Il en résultera, a-t-on dit, des termes de comparaison dont on pourra faire son profit.

FRANÇAIS.

Sujet de composition : *Le commencement d'une bonne semaine.* — Nous ne savons s'il en tient au sujet donné, mais le résultat n'a pas été brillant : la note moyenne générale ne s'est élevée qu'à 7,05. Sur les 40 aspirants et aspirantes, il y a eu deux 9 ; treize 8 ; dix-neuf 7 et six notes 6.

DICTÉE.

Une pêche aux dauphins.

Il y a quelque dix jours à peine, que nous voyions, dans un journal hebdomadaire, un intéressant narré que nous résumons succinctement. (1)

Les pêcheurs français des bords méditerrannéens, interrompant toute autre occupation, et quelles que fussent les chances à courir, se sont livrés à la poursuite d'un troupeau de dauphins dont la gloutonnerie menaçait à la fois la gent poissonnière et les engins de pêche, unique gagne-pain des populations riveraines.

C'était le vingt et un septembre mil huit cent quatre-vingt-deux ; trois heures et demie venaient de sonner ; des groupes pittoresques vêtus de justaucorps (2) marron, coiffés de bonnets phrygiens et chaussés de sabots, débouchaient des divers carrefours de Marseille, pour se rendre au lieu de ralliement. C'étaient, vous l'avez reconnu, les pêcheurs marseillais. Quelques-uns avaient une physionomie toute juvénile, la plupart portaient l'empreinte de la vieillesse ; mais, quels que fussent leur âge et leur vigueur, tous avaient le teint hâlé et les mains calleuses.

(1) Plusieurs ont écrit *succintement.* — (2) Mme de Sévigné a écrit des *justes-au-corps*, mais Littré dit que c'est à tort ; ce mot rentre dans les substantifs composés dont les parties composantes ne sont plus distinctes.

Bientôt ils se sont dirigés vers leurs barques amarrées dans une crique (3) et dont les plats-bords (4) ont disparu sous une guirlande de filets roux comme du tan (5). Quand tout fut prêt, les patrons, debout à la barre, ont donné le signal du départ. La flottille (6) s'est ébranlée et, peu après, les brumes demi-claires du matin l'ont dérobée à tous les regards, même les mieux exercés.

Arrivés à quelques kilomètres de la côte, sans s'être plaints ni rebutés, les pêcheurs ont jeté de longs filets garnis de sardines aux couleurs chatoyantes (7) et diaprées. A peine les dauphins (8) ont-ils aperçu cet alléchant appât, qu'ils se sont rués sur cette aubaine gastronomique. Dès que le troupeau ravageur fut entré en liesse, (9) deux grandes barques, tenant les extrémités d'un immense filet, se sont séparées, puis, décrivant un orbe (10) allongé, elles se sont rapprochées pour cerner les voraces cétacés.

Tout d'abord, ceux-ci ne se sont pas aperçus du blocus hermétique dont ils devaient être victimes : mais bientôt les cris délirants des pêcheurs, joints au clapotement des flots frappés par les rames, les ont arrachés à leur illusion.

C'en est fait, ils se sont laissé prendre ; ils n'ont pas cherché à fuir et se sont contentés de se répandre en vagissements confus formant un épouvantable concert dont le crescendo lugubre s'éteignit en une plainte sourde. Acculés sur les galets des îlots voisins, haletants, épuisés, à demi-morts, ils ont succombé, assommés sous les coups des avirons ou transpercés par les harpons.

Une fois mort, le dauphin, dont le poids moyen est de trois cents à trois cent cinquante kilogammes, est hissé à bord au moyen d'un cabestant ou d'une poulie mue par un cric, (11) dépecé, puis transporté en ville, où il se vend à la criée.

Observation. Comme on vient de s'en apercevoir, cette dictée, tirée d'un journal français, ne renferme ni réelles difficultés, ni surtout aucun de ces traquenards qu'on rencontre encore quelquefois ; mais elle exige l'application rigoureuse des règles de la grammaire et la connaissance de cer-

(3) Synonymes : *anse, havre, baie,* etc. — (4) Bordages larges et épais qui terminent le pourtour d'un bâtiment, d'un bâteau. Pluriel des *plats-bords* (petit Dictionnaire de Larousse). — (5) Quelques-uns ont écrit « du temps », comment cela se peut-il ? — (6) Petite *flotte,* pourquoi, alors, écrire avec un seul t ? — (7) Pas de circonflexe sur l'*a*, mais l'on peut écrire *chatoiement* ou *chatoîment* (Larousse). — (8) Le dauphin est un cétacé dans le genre des marsouins ; c'est de ces derniers qu'il s'agit, dans le fond, mais on a pris le mot le plus facile. — (9) En *joie* ; ce mot est un archaïsme et ne s'emploie que dans le style badin, familier, — (10) *Orbe,* substantif, est du genre masculin et signifie l'espace que parcourt une planète dans sa révolution : *Le grand orbe* de la terre (Acad.); au figuré, *cercle, anneau.* Mais *orbe,* adjectif *(coup orbe,* qui meurtrit sans entamer la chair ; *mur orbe,* sans porte, ni fenêtres*)*, est des deux genres. La plupart des aspirants et aspirantes ont fait ce mot féminin et écrit *allongée,* mais la faute n'a pas été comptée. *Orbite* est masculin ou féminin. — (11) Machine à soulever des fardeaux ; le *c* ne se prononce pas ; *crid* ou *criss,* poignard des Malais contourné en zigzag.

tains mots d'usage qu'on rencontre, presque journellement, dans les livres et les revues de notre époque. Est-ce trop demander d'aspirants au brevet supérieur et définitif — car tous tendent là, évidemment, et c'est leur droit comme leur devoir — pour l'enseignement dans les écoles primaires? Nous ne le croyons pas.

Le résultat général a été, sinon brillant, du moins satisfaisant : onze aspirantes et un aspirant ont obtenu les notes supérieures de 9 et 10. Malheureusement, un aspirant, n'ayant eu que 5 à l'orthographe, s'est vu privé du premier degré auquel ses 163 points lui donnaient droit, et une aspirante, malgré 137 points, a échoué complètement ainsi que nous l'avons déjà dit.

Ces faits sont regrettables, sans doute, mais il est de toute nécessité de maintenir, parmi notre jeunesse qui se destine à l'enseignement, l'idée que l'orthographe est de première importance et qu'il faut absolument l'acquérir avant de se présenter aux examens. C'est une recommandation que la Commission a cru devoir faire au public avant la proclamation du résultat des examens qui viennent de se terminer.

MATHÉMATIQUES.

Examens écrits.

Aspirants.

1. Un cône a un volume égal à celui d'une pyramide à base carrée de $1^m,50$ de côté et de $8^m,10$ de haut. La hauteur du cône est de $5^m,26$. Quel est le rayon de sa base? — Rép. : $1^m,05$.

2. Les longueurs des trois côtés d'un triangle rectangle forment ensemble une progression arithmétique dont la raison est $41,^m2$. Calculer ces trois côtés, ainsi que la longueur d'un arc de 72° pris sur la circonférence du cercle circonscrit au triangle en question.

Rép. : côtés 123,6, 164,8 et 206. Arc = 129,43.

3. Sujet théorique : la règle d'escompte.

Résultat : Un 10, quatre 9 et six 8.

Aspirantes.

1. Sur un champ de 45 ares de luzerne, on a pu faire trois coupes, dont la troisième a donné 540 kilogrammes de fourrage sec : sachant que la première a été les $^3/_5$ de la seconde et la troisième les $^3/_8$ de la seconde, on demande : 1° Le produit de ces coupes à raison de 6 fr. 50 le quintal métrique ; 2° Le produit pour une étendue de un hectare ?

Rép. : 1° fr. 184,86 ; 2° fr. 410,80.

2. Un homme d'affaires a fait valoir, à intérêts simples, 2 capitaux qui sont entre eux dans le rapport de $12\,^1/_2$ à $18\,^3/_4$. Le premier capital placé à 5 pour cent pendant 3 ans, 4 mois, 15 jours rapporte fr. 3392,28 de moins que le deuxième, dont les intérêts calculés à un taux inconnu se montent à fr. 7632,63 au bout de 2 ans, 8 mois, 12 jours. Calculer d'après cela : 1° les deux capitaux placés ; 2° le taux du IIe capital, et 3° le volume d'argent pur que contiendrait une somme en pièces de 5 francs équivalente au total des deux capitaux en question, (année commerciale. La pièce de 5 frans est à 0,900 et pèse 25 grammes. Un décimètre cube d'argent pur pèse 10 kilog. 47.)

Rép. : Ier capital fr. 25123. IIme fr. 37692. Taux : 7,5. Volume : 27 dm³
3. Sujet théorique : la simplification des fractions.

COMPTABILITÉ.

Le problème suivant a été dicté et aux aspirants et aux aspirantes :

M. Louis Sandoz a traité les affaires suivantes : Le 1er avril il achète de M. Guinand, à Mâcon, 12 pièces de vin rouge à 90 francs l'une, pour le port desquelles il paie fr. 360. Le 2 août il vend au comptant à M. Amiet, aux Ponts, 3 pièces de vin rouge à fr. 160 l'une. Le même jour il remet au ménage fr. 30. Le même jour il paie à M. Guinand sa facture du 1er avril, s'élevant à fr. 1080, sous escompte du 4 %. Le 3, il vend à M. Wuille, à la Sagne, 2 pièces de vin rouge à fr. 165, payable le 6. Le 4, il achète de Vaucher, à Corcelles, 1540 litres vin blanc à fr. 0,60, pour le port desquels il paie fr. 68,40. Le 5, il envoie à M. Vaucher un acompte de fr. 600. Le même jour il paie 30 francs au tonnelier pour réparation. Le 6, il reçoit de M. Wuille un à compte de fr. 200.

Etablir le Journal et le compte de Caisse, sachant que le 31 mars il avait en caisse fr. 2240. (*A suivre*).

Une leçon sur l'étymologie.

Extraite du Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire de M. F. Buisson.

(*Suite*).

Après avoir ainsi fait écrire cette série de mots et donné leur signification, en montrant comment le sens primitif de *frapper*, exprimé par le mot *battre*, se retrouve dans tous, modifié dans les uns par la syllabe qui les termine : *batt***eur**, *batt***oir**, etc., dans les autres par celle qui précède le simple, comme **com***battre*, **re***battre*, etc., l'instituteur envoie un autre enfant au tableau.

« Voyons, dit-il, essayons de recommencer pour le mot *montagne*, que nous avons aussi rencontré dans notre dictée, ce que nous venons de faire pour le mot *battre*. Et d'abord, ne connaissez-vous pas un mot plus *simple*, plus petit que *montagne*, et qui lui ressemble beaucoup ? car, dans la recherche de ces réunions de mots, il faut toujours commencer par le mot simple, par celui qui très probablement a servi à former, à composer les autres. Qu'est-ce donc qu'une montagne ? Voulez-vous rappeler la définition que nous avons étudiée en géographie ? — Une *montagne*, c'est une grande élévation de terre ou de rocher qui domine un pays. — Vous connaissez des montagnes ? Quelles sont les plus remarquables de France ? — Les Alpes, les Pyrénées, les Cévennes. — Toutes ces montagnes occupent, vous l'avez vu sur la carte, une grande étendue : c'est une suite d'élévations qui tiennent l'une à l'autre. Lorsqu'on veut désigner une de ces masses détachées des autres, si l'on veut parler, par exemple, d'un point, d'un sommet de ces montagnes, de quel mot se sert-on ? Quel est, par exemple, le point le plus élevé des Alpes ? — C'est le *Mont*-Blanc.

« Pour désigner un des sommets, une des élévations particulières d'une chaîne de montagnes, on emploie donc le mot *mont*, qui est, en effet, le terme le plus général et le plus simple. Ecrivez le mot *mont* et cherchons tous les mots formés avec lui. »

L'expérience nous a appris que les enfants prennent goût bien vite à ces exercices et à ces recherches ; et tous les composés et les divisés de *mont* sont immédiatement trouvés et écrits au tableau : *mont*, *montueux*, *montagne*, *montagneux*, *montagnard*, *monticule*, *monter*, *montant*, *montée*, *monteur*, *monture*, *promontoire*, *amont*, *démonter*, *démonteur*, *remonter*, *surmonter*, etc., etc.

Quant les enfants ont fait ainsi deux ou trois collections de mots de ce genre, ils sont aptes à comprendre ce que c'est qu'une *famille de mots*.

Vous savez bien, leur dira l'instituteur, ce que c'est dans le monde qu'une famille ? On appelle ainsi la réunion des personnes du même sang, des *parents*, comme le père, la mère, les enfants, les frères, les sœurs, les nièces, les neveux, les cousins, qui souvent vivent en communauté sous un même chef, le *père* de famille. Or, vous avez remarqué qu'il y a presque toujours entre les individus d'une même famille une certaine ressemblance *physique*, soit dans les traits du visage, le geste, le son de la voix, etc., ce qu'on appelle un *air de famille*, et aussi une ressemblance morale, résultant de la conformité des idées, des penchants, ce que l'on appelle en général le *caractère*. Et cette communauté d'origine est parfois tellement indiquée qu'en apercevant un individu pour la première fois nous jugeons tout de suite qu'il doit appartenir à telle famille que nous connaissons, dont nous avons été à même d'étudier le type, les mœurs, les habitudes.

« Eh ! bien, continue l'instituteur, regardez un peu tous ces mots que nous avons écrits sous le mot *battre*. Ne retrouvez-vous pas, dans tous, les lettres principales et la prononciation du mot *battre ?* C'est là leur ressemblance *physique*. Ne voyez-vous pas aussi, d'après l'explication que nous avons donnée du *sens*, de la *signification* de chacun d'eux, que tous renferment également l'idée de *battre ?* C'est leur ressemblance *morale*. Tous ces mots peuvent donc être considérés comme venant, comme formés du mot *battre :* le mot *battre* est leur *père*, et ils en constituent la *famille*. »

La même analogie de forme et de signification se retrouve entre tous les autres mots de la seconde série : c'est la famille du mot *mont*.

AVIS AUX ABONNÉS

Le compte-rendu du Congrès scolaire de Neuchâtel paraîtra prochainement. Il sera adressé, contre remboursement de fr. 1»15, à tout abonné à l'EDUCATEUR qui n'aura pas avisé le gérant, M. F. Villommet, de ne pas lui envoyer cette publication. Cela, en évitation de frais et de travail inutile.